

Magazine Vie

Mars 2024

n°2

Ville de Piriac-sur-Mer
commune





Vie municipale

Pages 3 à 7



Intercommunalité

Pages 8



Actualités

Pages 9 à 12



Focus

Pages 13



Travaux - Urbanisme

Pages 14 à 16



Enfance - Jeunesse

Pages 17 à 18



Solidarité

Pages 19 à 20



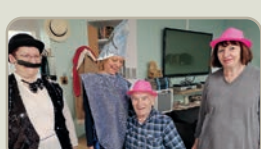
Culture

Pages 21 à 22



Tourisme

Pages 23



Vie associative

Pages 24 à 26



Vie pratique

Pages 27

édito



Chères Piriacaïses, chers Piriacaïses

Le printemps est enfin arrivé ! Cette période tant attendue, synonyme de renouveau et de renaissance est l'occasion pour moi de vous faire part des dernières nouvelles de notre commune et des actions que l'équipe municipale va mettre en place ces prochains mois pour vous rendre la vie douce.

Notre petite cité de caractère va commencer à se métamorphoser et rayonner. Une portion des rues du bourg sera soigneusement nettoyée par une société agréée et embellie par un fleurissement accentué et respectueux des enjeux environnementaux par l'équipe des espaces verts.

Les rues et places du centre bourg s'animeront dans le courant du printemps, grâce notamment à l'animation traditionnelle et appréciée des terrasses de nos commerçants, à la réouverture des commerces saisonniers et également dans le courant du mois de juin par un nouveau rendez-vous initié par vos élus, «les Escapades piriacaïses». Cette année, l'Italie sera mise à l'honneur dans une ambiance «dolce vita». Des animations aux saveurs italiennes ponctueront ces escapades. Je compte sur les partenaires associatifs et économiques pour nous accompagner et faire de ces moments, des instants festifs et attractifs pour tous.

Nous avons également décidé de lancer une nouvelle révision du PLU, en prenant en compte les besoins de chacun. Cette révision se fera en concertation avec vous, en commençant par des réunions de quartier afin que chaque habitant puisse apporter sa contribution à la vie de la commune.

Nous sommes également heureux de vous annoncer le transfert de la bibliothèque dans les anciens locaux de la maison du patrimoine. Cette décision permettra de libérer la salle Meniscoul pour les associations en attente, les conférences et les cérémonies.

Nous avons également travaillé sur la protection de notre environnement naturel, notamment par notre implication dans le cadre de la mise en place de l'arrêté préfectoral de protection du biotope de l'île Dumet et aussi pour faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle suite aux tempêtes Céline et Ciaran.

Par ailleurs, nous souhaitons un aménagement rapide du parking de la conserverie, rue de Grain, avec l'installation de toilettes publiques. Deux autres toilettes autonettoyants seront installés sur le port et sur la plage Saint-Michel. Ces travaux offriront un confort supplémentaire aux usagers.

Enfin, je tiens à vous souhaiter un magnifique printemps et à vous remercier pour votre participation à la vie de la commune. Avec votre soutien, nous continuerons à travailler ensemble pour faire de Piriac-sur-Mer une ville encore plus accueillante, chaleureuse et dynamique.

Bien à vous,

Emmanuelle DACHEUX,
Maire

Conseil municipal, un accès élargi

Le Conseil municipal est une instance ouverte au public où sont votées les délibérations découlant des actions politiques et obligations communales.

Constatant que la population n'a pas toujours la possibilité de se déplacer ou de s'informer des débats qui y sont menés, l'équipe municipale vous donne l'occasion de revivre les séances au travers d'un enregistrement, animé par un diaporama synthétisant les points mis à l'ordre du jour. Ces séances seront filmées et diffusées.

Vous pourrez retrouver ces diffusions sur :

Le site internet de la mairie : www.piriac-sur-mer.fr / rubrique la Mairie / Conseil municipal et délibérations.

Ainsi que sur la chaîne Youtube, dont la mise en ligne est annoncée sur la page Facebook @ville de piriac.

Emmanuelle Dacheux, maire de la commune, espère que cette transparence permettra à chaque citoyen de s'imprégner des décisions municipales et de comprendre pourquoi et comment elles sont prises dans l'intérêt de tous.



“Fabrication de deux postes de secours par le menuisier communal.”

Reconnaissance de catastrophe naturelle

Suite aux démarches entreprises par l'équipe municipale et en application du code des assurances, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été décrétée pour les dommages causés par chocs mécaniques des vagues suites aux tempêtes Céline et Ciaran, du 30/10/2023 au 02/11/2023. Une bonne nouvelle pour la commune et ses habitants.

Une reconnaissance attendue de tous !

Nous sommes pleinement satisfaits que ce dossier, qui a demandé beaucoup d'investissement des élus et des agents, connaisse une issue favorable. L'intensité anormale du phénomène est effectivement caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle et de la situation météorologique lors de l'événement.

Cet arrêté paru le 23 février 2024, accordait un délai de 30 jours aux habitants sinistrés par ces tempêtes pour déclarer leur sinistre auprès de leur assurance. Une communication a été faite dès sa parution pour les en alerter.

L'impact de cette reconnaissance ...

Concrètement, pour les propriétaires impactés, l'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens selon des règles précisées dans leurs contrats d'assurance.

“Dégâts des tempêtes sur le domaine communal.”





« Fabrication de deux postes de secours par le menuisier communal. »



« Remise en état des bornes piétons. »



« 2 bouées de sauvetage installées : à Toulport et au Castelli. »



« Défibrillateur place du Castelli. »



« Panneau d'information sur la biodiversité, avec le concours de la CPIE. »

Préparation de la saison

Parce que la saison se prépare bien en amont, élus et agents sont mobilisés sur tous les fronts.

Postes saisonniers

Après analyse des besoins, l'embauche d'emplois saisonniers a été actée par le Conseil municipal, le mardi 20 février.

Ces renforts permettront d'assurer une continuité des services publics et surtout, l'accueil des estivants et des jeunes en accueils de loisirs.

Les offres d'emplois ont été lancées et celles de la Police Municipale déjà pourvues. Les **candidatures** sont à faire parvenir au services ressources humaines, par mail (ressourceshumaines@piriac-sur-mer.fr), **jusqu'au 20 avril 2024**.

- **Administratif** : 1 agent d'accueil en Mairie du 1^{er} juillet au 31 août
- **Voirie, espaces verts et propreté urbaine** : 1 agent technique du 15 juin au 31 août
- **Animateurs au Pôle Enfance Jeunesse** : 9 agents au service des accueils et 2 agents pour les séjours des enfants
- **Surveillants de baignade** : 11 postes du 1^{er} juillet au 31 août (candidature à adresser à securitenautique@free.fr)

Préparation des accueils et animations

La surveillance des plages de Lérat, Saint-Michel et Pors-er-Ster sera assurée de 12h à 19h, du lundi au dimanche, du 1^{er} juillet au 31 août. Deux postes de secours, en bois, sont actuellement en fabrication, au sein de l'atelier municipal, afin de faire rimer esthétique, respect de l'environnement et qualité de travail.

Vous retrouverez, cette année, l'association couleur plongée qui regagnera ses anciens locaux, à l'arrière du poste de secours de la plage Saint-Michel, place du Lehn.

Côté services techniques, les agents sont à pied d'œuvre avec la révision du balisage du sentier côtier et la mise en place de panneaux d'information sur la biodiversité et sa préservation, à l'entrée des plages. Puis viendra le décapage des pavés en centre-bourg, l'installation des postes de secours, ... Le service des espaces verts a, quant à lui, déjà fourni un travail remarquable avec la taille et le paillage des différents sites communaux. De nouvelles jardinières et plantations seront mises en place avant la saison afin de végétaliser et de mettre en relief le charme patrimonial de la commune.

Côté sécurité, deux bouées de sauvetage ont été installées. L'une à Toulport et l'autre au Castelli où vous pourrez également retrouver un nouveau défibrillateur. Les recrutements sont déjà finalisés. L'équipe sera renforcée de manière à pouvoir assurer davantage de patrouilles en soirée.

Côté jeunesse, le programme des animations et des camps proposés aux enfants est en préparation. Les ados de l'espace jeunes participent activement au choix de leurs sorties avec leurs animatrices.

Côté festivités, l'organisation bat son plein ! Planification avec les associations et partenaires, création et organisation d'événements pour animer et divertir piriacais et visiteurs. Le programme des animations estivales sera disponible fin mai à l'office de tourisme et en mairie.

La saison 2024 s'annonce belle, espérons que la météo le soit aussi !



Arrêté inter-préfectoral portant protection du biotope de l'île Dumet et ses abords

“ L'île Dumet, un joyau et une liberté à préserver. ”

Le projet d'arrêté avait été porté à la connaissance de la Maire, dès son élection en octobre 2023, par Monsieur le Sous-préfet de Saint-Nazaire qui a sollicité l'avis de la commune.

L'objectif de cet arrêté est de créer, sur l'île et ses abords, une Zone de Protection du Biotope afin de renforcer la protection d'espèces protégées ou menacées (avifaune, flore, mammifères marins).

Un long travail de concertations et de négociations s'est engagé durant 3 mois

Une consultation publique organisée par la DDTM a eu lieu du 15 décembre 2023 au 5 janvier 2024.

L'équipe municipale a souhaité prendre le temps de la concertation avec les piriacais (associations, habitants, plaisanciers, élus...). De nombreux échanges ont eu lieu avec l'association Dumet Environnement & Patrimoine qui a organisé une réunion publique le 16 décembre. La Maire et ses adjoints ont rencontré à plusieurs reprises les différentes parties prenantes de l'arrêté (sous-préfet de Saint-Nazaire, la DDTM, le conseil départemental, la DREAL, le Conservatoire du Littoral,...) et ont plaidé pour une approche plus pédagogique et responsabilisante préférant la sensibilisation à la «punition».

Après une phase de négociation, la commune a rendu son avis écrit le 5 février dernier. Elle s'est positionnée en faveur de la protection de la faune et la flore de l'île tout en demandant quelques aménagements (dates, périmètre de fermeture, mouillage) permettant de concilier la protection de la biodiversité et une présence humaine la moins dérangeante possible pour l'avifaune. Elle a insisté également sur la nécessité d'une communication forte (notamment auprès des communes littorales de Loire-Atlantique et du Morbihan) et d'une clause de revoyure avec étude d'impact de l'arrêté.

Publication de l'arrêté le 28 février

Monsieur le Sous-préfet de Saint-Nazaire a finalement accepté de revoir certains points de l'arrêté : le mouillage, l'accostage, la navigation sont interdits du 1^{er} mars au 31 juillet (et non 15 août) sur un périmètre calculé à partir des 200 mètres (et non 300m) du bas de l'estran. Les manifestations nautiques seront autorisées au droit des deux plages à partir du 1^{er} août. Un bilan de l'arrêté sera effectué après l'été 2026.

La surveillance devrait être assurée, entre autres, par l'OFB (Office Français de la Biodiversité), le Département, la gendarmerie maritime, la police municipale de Piriac.

Par ailleurs, M. Patrice BELZ, délégué au conservatoire du littoral a annoncé que le plan de gestion 2024-2033 qui traite de l'entretien et la préservation des espaces naturels et bâtis de l'île, serait prêt pour septembre 2024.



“ Une nidification au sol à protéger. ”



“ Une réserve naturelle à choyer. ”



“ Mouillage des plaisanciers. ”

Vie municipale

Conseil municipal

Séance du 5 décembre 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023 : **Approuvé à l'unanimité.**

Délibérations :

1. Règlement intérieur du Conseil Municipal. **Adopté à l'unanimité.**
2. Création des Comités Consultatifs. **Adopté à l'unanimité.**
3. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). **Adopté à l'unanimité.**
4. Modification des membres de la Commission « Attractivité, Tourisme, Economie, Artisanat et Commerce » et de la Commission « Tranquillité publique, sécurité et accessibilité ». **Adopté à l'unanimité.**
5. Désignation d'un membre du Conseil Municipal aux Commissions CAP Atlantique :
 - Commission Habitat,
 - Inter-Commission aménagement territorial,
 - Commission Numérique**Adopté à l'unanimité.**
6. Délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire au titre de l'article L2122-22 Alinéa 27. **Adopté par 15 voix Pour, 3 Contre, 1 Abstention.**
7. Demande de subvention exceptionnelle de l'U.N.C. **Adopté à l'unanimité.**
8. Montant de l'attribution de compensation définitive 2023. **Adopté par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
9. Conférence régionale de gouvernance. **Adopté par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
10. Programme d'actions et de mise en oeuvre du PEAN (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels périurbains) littoral de la Presqu'île Guérandaise. **Adopté par 15 voix Pour, 4 Abstentions.**
11. Bien sans maître – Acquisition des parcelles AY18 AY19 AY20. **Adopté à l'unanimité.**
12. Périmètre de lutte contre les termites. **Adopté à l'unanimité.**

Séance du 20 février 2024

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023 : **Approuvé à l'unanimité.**

Délibérations :

1. Retour de la Chambre Régionale des comptes sur son contrôle en matière de gestion du trait de côte de 2011 à 2023. **Porté à connaissance du rapport de la Chambre Régionale des comptes.**
2. Abrogation de la délibération n° 20230522-48 du 22 mai 2023. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
3. Approbation de la convention de mise en oeuvre de la Taxe de séjour. **Approuvé par 15 voix Pour et 4 Contre.**
4. Surveillance des plages 2024 - approbation des conventions. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
5. Lancement de l'élaboration d'un schéma de développement culturel. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
6. Reconduction de la dérogation scolaire de la semaine à 4 jours (porté à connaissance). **Porté à connaissance.**
7. Autorisation d'ouverture de crédits en investissement avant le vote du Budget primitif. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
8. Fixation du prix de la pose des busages de fossé. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
9. Annulation du Permis de Construire « Médiathèque ». **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
10. Rétrocession foncière de la parcelle AN113 au profit de la commune à l'euro symbolique. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
11. Création des emplois saisonniers 2024. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
12. Création d'emplois non permanents. **Approuvé par 15 voix Pour et 4 Abstentions.**
13. Modification du tableau des effectifs. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
14. CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo, révision des statuts de la Communauté d'Agglomération. **Approuvé par 15 voix Pour et 4 Contre.**
15. CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo, adhésion au groupement de commande pour la maintenance du parc véhicules et petits matériels. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
16. Lancement de la consultation des zones d'accélération des Energies Renouvelables. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**
17. Avis communal sur le PLH 2024-2030 de CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo. **Approuvé par 18 voix Pour et 1 Abstention.**

Quart d'heure citoyen

L'équipe municipale a mis en place le premier quart d'heure citoyen, à la séance du Conseil municipal du 20 février dernier. L'occasion pour les piriacais d'avoir une réponse à leurs questions d'intérêt général. **Celles-ci doivent parvenir en Mairie, 8 jours minimums avant les séances, dont les suivantes seront les 2/04, 14/05 et 25/06.**

- **« Le PLU va-t-il être révisé ? Si oui, comment ? » :** nous avons effectivement l'intention d'aller vers une révision du PLU. Nous comptons donc nous appuyer sur le diagnostic préalable pour reprendre le PLU dans sa totalité. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est quant à lui aussi à revoir en partie. Nous allons tout remettre à plat pour répondre aux besoins et prendre en compte les contraintes liées à la loi ZAN, au PPRL (plan de prévention des risques littoraux), aux risques d'inondation par les eaux de ruissellement, au recul du trait de côte dont nous allons parler tout à l'heure et au Plan Local de l'Habitat qui nous incite à construire, mais aussi en s'adaptant au travail de révision du Scot qui est en cours et auquel je participe. Nous souhaitons commencer par rencontrer les piriacais en organisant des réunions de quartiers afin d'échanger sur les problématiques rencontrées, mais aussi pour expliquer les contraintes que je viens de citer et qui impactent fortement les règles d'urbanisme bien malgré nous. Nous sommes bien conscients des enjeux de cette révision du PLU. Nous comptons être le plus juste en prenant en compte les

besoins en constructibilité et les règles qui s'imposent à nous. Quoiqu'il en soit nous voulons associer les piriacais dans la démarche tant que faire se peut. Cette concertation est primordiale à nos yeux.

- **« Je vous invite à étudier l'idée de faire du parking route de Guérande, un parking multimodal :**
 - Parking de covoiturage identifié
 - Arrêt de bus avec aubette
 - Abri vélo sécurisé avec recharge électrique
 - Bornes de recharge pour voitures électriques
- **Je propose aussi de mettre les voitures à l'ombre, avec des arbres ou des panneaux photovoltaïques.»**

ces propositions sont très intéressantes, même si cet aménagement n'est pas à l'ordre du jour. Sur les conseils de l'association Terre et Mer, nous pensons à y planter une haie bocagère. Un parking de covoiturage existe déjà rue de la Tranchée. Nous pourrions effectivement envisager de le déplacer. Les abris à vélos sécurisés sont à étudier, car les cyclistes ont l'habitude de s'approcher au plus près du bourg.

- **«Allez-vous à brefs délais modifier le coefficient d'emprise au sol dans le PLU?»**

Dans le Plan Local d'Urbanisme de Piriac en cours, l'emprise au sol est de 25% (ex: zone UBB). D'autres zones ont une emprise au sol de 35%, voire de 80% dans le bourg. Les règles afférentes aux lotissements récents sont liées aux permis d'aménager qui sont accordés et qui comportent des règlements stricts en matière de construction afin que le lotissement ait une cohérence d'ensemble. C'est dans le cadre de la révision du PLU qu'il faudra faire évoluer l'emprise maximale autorisée.

Tribune

Parole aux élus de la minorité « Piriac dans l'action »

Piriacaises, Piriacais,

Par sa position géographique, beaucoup des grands sujets qui font l'actualité de notre commune nous sont dictés par l'océan. (Fermeture de l'île Dûmet, érosion du trait de côte ou encore le sort des criées de la Turballe et du Croisic).

Chaque sujet demanderait plus de développements que cet espace ne nous le permet. Face à ce constat, nous réfléchissons à venir vers vous plus régulièrement via d'autres supports.

Concernant, l'érosion du trait de côte qui, outre le drame qu'elle représente pour les propriétaires de biens immobiliers menacés, porte sur des enjeux financiers considérables. Ce phénomène nous impose de parachever au plus vite la révision du PLU.

Lors du dernier Conseil Municipal, Mme La Maire a annoncé vouloir finaliser au plus vite le PLU. Nous nous réjouissons

de cette décision malgré sa position opposée à la nôtre pendant la campagne électorale. Elle voulait attendre le PLUI (PLU Intercommunal). Ceci dit, son choix de vouloir recommencer la procédure depuis le début nous inquiète. C'est pour nous une perte coupable de temps et d'argent public !

Comptez sur nous pour être vigilants sur ce sujet.

Parole aux élus de la minorité « Tous pour Piriac »

Nous notons avec satisfaction que deux propositions tirées de notre programme électoral vont prochainement être mises en œuvre par la Commune. Il s'agit de «Comités de Quartiers», et de la «Participation Citoyenne» qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche partenariale entre la gendarmerie, notre police municipale, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Nous ne doutons pas qu'en continuant à travailler ensemble et en bonne intelligence avec la majorité pour le bien des Piriacais, quelques-unes de nos autres propositions pourront se concrétiser avant la fin du mandat actuel.

Intercommunalité



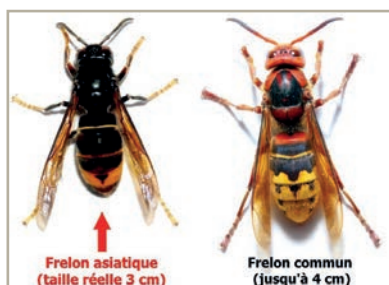
« Rendez-vous à Guérande pour l'arrivée de la 3^{ème} étape, le samedi 27 avril. Puis au Croisic, le dimanche 28 pour le départ de la 4^{ème} étape. »

Frelons asiatiques

Cap Atlantique a approuvé en 2015 la mise en place d'un partenariat avec POLLENIZ pour mettre en œuvre un programme de lutte contre le frelon asiatique. Les frelons asiatiques (classé par l'Union Européenne : Espèce Exotique Envahissante préoccupante) occasionnent énormément de dégâts partout où ils sont présents.

Ils sont dangereux sur le plan sanitaire et impactent la biodiversité. En France, il y a 2 sortes de frelons : le frelon européen et le frelon asiatique, sachez les différencier !

Si vous observez un nid, contactez la mairie au 02 40 23 50 19.



En avril, votre Agglo au rythme du vélo !

Le week-end des 27 et 28 avril prochains, 150 coureurs professionnels de toutes nationalités sillonneront les routes du territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo lors des 3^{ème} et 4^{ème} étapes du 57^{ème} Tour de Bretagne. Une première depuis plus de 10 ans.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est fière d'être partenaire de ce grand événement sportif aux valeurs fortes, avec Guérande en ville d'arrivée et Le Croisic en ville de départ ! 8 des 15 communes que compte l'Agglo vont être traversées : Camoël, Assérac, Saint-Molf et Guérande, lors de la 3^{ème} étape le 27 avril et Le Croisic, Batz-sur-Mer, Guérande, Saint-Lyphard et Herbignac, lors de la 4^{ème} étape le 28 avril.

Guérande ville d'arrivée de la 3^{ème} étape

Pour encourager les coureurs lors des derniers kms de cette 3^{ème} étape, rendez-vous à Guérande, où un circuit de 5 tours vous permettra de suivre le dénouement de la course de 15H10 à 16H15, le samedi 27 !

Le Croisic, ville départ de la 4^{ème} étape

Avant le début de l'épreuve, retrouvez CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo sur le village de départ au Croisic à compter de 9H45 sur le parking d'Intermarché rue Aristide Briand, avec tous les autres partenaires, vous pourrez également y croiser les équipes de coureurs !

Et n'oubliez pas de suivre votre Agglo sur les réseaux sociaux : un jeu concours vous permettra de remporter de très beaux lots !

Plus d'infos, les déviations, les plans... www.cap-atlantique.fr et sur Facebook : CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

Lancement de la démarche Triple E « Entreprise Engagée pour l'Emploi »

Vendredi 16 février, Nicolas Criaud, président de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo et maire de Guérande ainsi qu'Emmanuelle Dacheux, vice-présidente à l'emploi, la formation et l'apprentissage et maire de Piriac-sur-Mer ont officiellement lancé la démarche Triple E : Entreprise Engagée pour l'Emploi.

L'objectif du Triple E est de développer l'emploi sur le territoire à travers un réseau d'acteurs engagés autour de valeurs communes : du local, de l'humain, du lien et de l'exemplarité. L'adhésion à ce réseau permet d'apporter une visibilité et une reconnaissance locale et au-delà du territoire qui peut faciliter les embauches en donnant envie aux candidats, aux chercheurs d'emploi ou de formation de venir dans une entreprise avec des valeurs. **Pour être reconnus les acteurs s'engagent à :**

- Avoir un accueil de qualité : stagiaires, alternants et nouveaux salariés
- Nommer un interlocuteur dans chaque entreprise et chez chaque partenaire
- S'apporter mutuellement des réponses au sein du réseau
- S'impliquer sur les thématiques de l'emploi en menant des actions concrètes selon leurs possibilités (accueil de stagiaires, participation à des événements orientation/emploi, répondre à des enquêtes métiers ou faire des simulations d'entretien de recrutement...).

+ d'informations : www.cap-atlantique.fr

Planning des bornes en centre bourg

Les vacances scolaires d'hiver annoncent la reprise de la saison pour nombre de commerçants qui sortent leur terrasse pour le retour des beaux jours. L'afflux de visiteurs prévisible lors des futurs ponts et week-ends impose de sécuriser le centre-bourg.

La sécurisation de l'avenue Alphonse Daudet, de l'avenue de l'Océan à la rue de Keroman, était jusqu'à ce jour gérée par une barrière interdisant la circulation. A compter de cette année, une borne escamotable permettra de filtrer l'accès aux véhicules d'une manière plus automatique et pérenne.

L'emplacement de la borne située en haut de la rue de Keroman, sera quant à lui réaménagé avec de nouvelles jardinières alliant esthétique et sécurisation de la voie piétonne.

Calendrier des accès 2024

Le centre-bourg se pare chaque année de terrasses où il fait bon se restaurer ou boire un verre en famille ou entre amis. En limitant l'accès aux véhicules, la commune «souhaite protéger les piétons» aux horaires de haute fréquentation du public.

- **Vacances scolaires zone B : Keroman / A. Daudet de 12h à 23h**
 - Du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024
 - Du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024
 - Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024
 - Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025
- **Week-end et ponts : Keroman / A. Daudet de 18h à 23h**
 - Les vendredis du 29 mars au 28 juin 2024
 - Les vendredis du 6 au 20 septembre 2024
- **Week-ends et Pont : Keroman / A. Daudet / Verdun : de 11h à 1h**
 - Les samedis et dimanches du 30 mars au 30 juin 2024
 - Les samedis et dimanches du 7 septembre au 22 septembre 2024
 - Lundi 1^{er} avril, mercredi 1^{er} mai, jeudi 2 mai, vendredi 3 mai, mercredi 8 mai, jeudi 9 mai, vendredi 10 mai et lundi 20 mai
- **Saison estivale du 1^{er} juillet au 31 août 2024**
 - Rue de Keroman : de 11h à 3h
 - A. Daudet / Verdun / Grain : de 11h à 1h



Collecte des déchets, règles d'usage

Pour garantir une image propre et agréable de votre quartier et aussi par sécurité, des règles d'usage s'imposent. Inscrites dans le règlement de collecte, de Cap Atlantique La Baule Guérande agglomération, les bacs doivent être sortis la veille du jour de leur collecte, présentés poignée tournée vers la route et rentrés après la collecte.



« Nous nous devons de sécuriser l'avenue Alphonse Daudet. Les terrasses et commerces situés sur cette partie vont très bientôt bénéficier d'une borne escamotable identique à celles déjà existantes. La douceur de vivre à Piriac-sur-Mer, c'est avant tout le plaisir de pouvoir déambuler à pied en toute sécurité - Emmanuelle Dacheux »



Concours photos 2024

Pour sa 4^{ème} édition, le concours photo 2024 vous invite à mettre en valeur la nature et la biodiversité locale. Vos clichés sont à envoyer du 1^{er} mai au 16 juin par mail à communication@piriac-sur-mer.fr.

Les 11 photos gagnantes seront exposées durant l'été, place Vignio Boul. Les lauréats recevront un exemplaire de leur tirage en récompense, lors de l'inauguration.



« Stéphanie et Benoît vous accueillent chez Les poissons toqués. »



De nouveaux services à Piriac !

Restauration, bienvenue chez «Les Poissons toqués» !

Stéphanie et Benoît se lancent dans l'aventure, avec la reprise de Lacomère anciennement tenu par Jean-Michel, et changent le nom de l'enseigne. Au menu, crêpes, moules-frites, et surtout une carte très maritime où le poisson sera à l'honneur.

Forts d'une longue expérience dans la restauration et habitant la commune, ils seront ouverts à l'année afin que les piriacais puissent profiter d'instantanés délicieux et conviviaux en toute saison, au 18 rue de Keroman.

Les envolées musicales de Jean-Michel manqueront sans doute à l'ambiance locale, mais leur sourire et leur accueil sauront certainement vous séduire. **18 rue de Keroman.**

Changement de Capitaine à la barre du 17 Bis

Fabrice, restaurateur sur la presqu'île depuis près de 20 ans, succède à Patrice. Il continuera de développer la clientèle locale et touristique de Piriac.

Nouvelle carte et nouvelle Déco à partir du Week End de Pâques .

LE 17 BIS : 19 rue de Keroman.

La conciergerie de Piriac

Avec une sérieuse expérience en hôtellerie et restauration, Sarah se lance un nouveau défi en proposant un service de conciergerie.

Que vous soyez loueur meublé, résidant secondaire ou principal, Sarah vous facilite l'intendance de votre habitation : remise de clés, ménage, état des lieux, devis et gestion de petits travaux d'intérieur et d'extérieur avec les entreprises locales, ... Un devis personnalisé vous sera établi en fonction de vos besoins et fréquences.

Contact : 06 09 35 23 50 - **11 avenue de l'Océan**

« L'EFFET MER(E) »

Une galerie d'art avec exposition de ses propres tableaux / boutique de créateurs de la Presqu'île .. et concept store : peinture, sculpture, modelage, objets revisités, meubles rénovés, guitares relookées, écritures ..

Également un **espace dédié à la gastronomie locale** : basé sur des circuits courts et une fabrication exclusive des produits d'artisans locaux de qualité de la Presqu'île guérandaise, Patou propose comme sur ses toiles une palette de couleurs gustatives : miel, sel, tapenades, rillettes, confitures, bières locales, cidre, rhums arrangés, vins de copains made in France, cidres, saucissonsmais aussi des articles pour les copines (savons, shampoings, bijoux, souvenirs, ...).

Une ambiance créative, une boutique conviviale pour partager la joie de vivre à PIRIAC, avec pour philosophie « *Parce que le bonheur se cueille ou s'invite à qui veut bien le recevoir....* ».

4 rue du Calvaire, la boutique « L'EFFET MER(E) » est ouverte toute l'année :

- Le lundi de 10h à 13h et 16h à 19h
- Le mercredi et jeudi de 11h à 13h et de 16h à 19h
- Le vendredi de 16h à 20h
- Le samedi et dimanche de 10h à 13h et 16h à 20h
- Fermé le mardi

Pizzeria La Forge

Violette et Christophe reprennent le flambeau !

Afin de conserver l'identité des lieux et la particularité de l'établissement, ouvert en 1986, ils avaient déjà passé la saison dernière auprès des anciens propriétaires, Valérie et Thierry, qui avec gentillesse leur ont transmis leur savoir-faire.

Vous pourrez y retrouver vos pizzas habituelles à pâte fine et garnies d'ingrédients de qualité. Mais aussi quelques nouveautés et des desserts qu'ils ont hâte de vous faire découvrir.

La très grande majorité des fournisseurs ne change pas. Les produits locaux et les circuits courts restent privilégiés.

Ouverte depuis le 1^{er} mars, la pizzeria La Forge vous accueille avec convivialité.

L'établissement recherche des renforts saisonniers, dès le mois d'avril. Vous êtes disponible ? Contactez Violette au 06 35 96 20 35.



« Retrouvez Violette et Christophe, nouveaux propriétaires de La Forge, 1 rue Saint Fiacre. »



Arti-créateurs, la boutique d'art local

Retrouvez 19 créateurs locaux, dans des domaines de création différents : bijou, céramique, bois tourné, peinture, enfant, papeterie, luminaires, textiles pour la salle de bains et la cuisine ; ainsi que : savons, bougies, macramé, acrylique, planche à découper, verre, cuir, relooking de meuble et objets déco, et enfin fleurs séchées !

La boutique, située **1 quai de Verdun**, est ouverte tous les jours de 10h à 19h et exceptionnellement jusqu'à 21h30 lors du marché artisanal estival.

« Des ateliers créations seront organisés par des créateurs durant la saison, sur inscription préalable. Les dates seront communiquées sur les réseaux: Facebook @Arti-créateurs boutique Piriacsurmer. »

En route vers une vie commune !

L'équipe municipale souhaite favoriser la vie commune, en se dotant de nouveaux moyens d'accès à l'information.

« C'est par l'information que les piriacais pourront s'impliquer et participer au bien vivre à Piriac-sur-Mer. »

Le service communication de la Mairie décline l'information communale et municipale sur tous les supports mis à sa disposition. C'est pourquoi, vous pourrez retrouver les actualités de votre commune dans votre magazine, sur le site internet, sur la page Facebook et le tableau lumineux. Certaines font également l'objet de communiqué de presse et d'affichage en Mairie et dans les établissements publics.

L'âge et les moyens de chacun font qu'une bonne communication doit diversifier ses supports et aller vers son lecteur, dans la mesure du possible. C'est pourquoi différentes mesures ont été prises pour favoriser ce lien :

- **Les publications municipales « Vie commune » :**
Elles seront distribuées dans toutes les boîtes à lettres référencées par les services postaux, en plus d'être disponibles sur les points habituels.
- **Panneau lumineux, place du marché :**
Il diffuse les informations en lien avec les animations, les permanences et assemblées mais également des rappels concernant vos démarches

ou alertes sur la pêche à pied, la météo ... Vieillissant, celui-ci va être remplacé par un panneau lumineux permettant de diffuser une information plus complète et d'y ajouter les affiches ou images des associations locales.

- **Bienvenue sur instagram !**
Pour garder un lien avec son public, l'espace jeunes a désormais un compte « EJPiriac ».
- **Facebook relai des partenaires !**
Retrouvez l'actualité et les rendez-vous des associations et partenaires de la Presqu'île, ... ou tout simplement de votre commune et de vos élus.

« Cityall, l'application gratuite qui recense toutes les actualités et l'agenda, des informations parues sur internet, le panneau lumineux et Facebook. »

Etat civil

Bienvenue à ...

Gabriel CORNET - Tess JULIO



Ils nous ont quittés ...

Joël LETOURNEUX - Arnaud FRIZON DE LAMOTTE DE RÈGES - Nellie PICAULT épouse HOUDOUX - Jean DELHAISE - Monique DUPONT veuve NAULLEAU - Marie KIRCH veuve GERBER - Rollande MALTRET veuve GUILBAUD - Philippe MURACCINI - Jean-Claude GIMONET - Clémentine CABELDUC - Juliette GUÉNEC veuve BLANCHET - Madeleine CHEVALIER veuve BEAUVAIS.

Janvier 2024 - Cérémonie des vœux à la population



Janvier 2024 - Repas des aînés

Repas des aînés et colis

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 28 janvier à l'Espace Kerdinio, avec la présence de 125 personnes et d'une partie des élus du Conseil municipal.

Pour leur réserver le meilleur des accueils, les tables étaient parées de bouquets, confectionnés par l'association Jardin plaisirs et de menus illustrés des dessins réalisés par les enfants des écoles pour cet événement.

La journée a été rythmée par le groupe les Repriz du Justesse. Le repas concocté et servi par le Bistro Gourmand de Saint-Malo-de-Guersac a été bien apprécié.

Ce fut un beau moment convivial propice aux échanges et à la création de lien entre tous.

Pour les personnes qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas assister au repas, un colis gourmand a été proposé. Nos aînés ont pu venir les retirer en mairie à l'occasion de deux permanences en mairie les samedis 03 et 10 février, assurées par les membres de la commission personnes âgées, santé, handicap.



Janvier 2024 - Cap sur la mobilité avec l'Office de Tourisme La Baule-Guérande





Fleurissement ou l'art de valoriser l'espace public

Très attachée à la valorisation de la commune et à sublimer le cadre de vie des habitants, l'équipe municipale mène le grand projet de ramener de la végétation au cœur du bourg. Sur proposition de Fabrice Simon, responsable des Espaces Verts, de nouvelles plantations vont être plantées pour valoriser le patrimoine architectural. Les jardinières, harmonisées, viendront remplacer les barrières disgracieuses permettant embellissement et protection des piétons.



« Du jasmin au pied de l'église, pour le plaisir des yeux et de l'odorat. »



« Jardinières rue de Keroman, nouvelles plantations rue de la Plage. »



Concours des Maisons fleuries

Le concours annuel des «Maisons fleuries» a pour objectif de récompenser les piriacais qui prennent soin de valoriser leur quartier, en fleurissant le devant de leur maison, ainsi que les commerçants.

Ces deux dernières années, celui-ci se faisait sur inscription préalable, mais n'était malheureusement pas représentatif des créations individuelles réalisées. L'équipe municipale réinstaure, **en juin prochain, une tournée du jury sur toutes les voies de la commune et de ses villages**, afin de primer un maximum d'entre vous.

Les critères de notation restent identiques : diversité, couleur, esthétique, choix de plantes peu gourmandes en eau et respect de la biodiversité.

Les habitants qui auront obtenu les meilleures notes recevront un courrier les invitant à la remise des prix.



Don de plants

Le don de plants fleuris aux résidents piriacais se fera au Centre Technique Municipal, situé impasse de la Fontaine Gourlay, le samedi 27 avril 2024 de 10h à 12h.

Il permet de soutenir le fleurissement de la commune par les particuliers. 2 plants maximum et 1 sachet de jachère fleurie seront offerts par lieu de résidence.



Don de compost

Vendredi 19 et samedi 20 avril à la déchetterie de Piriac-sur-Mer de 9h à 12h et de 14h à 18h. - Venir avec un contenant et une pelle. Organisé par Cap Atlantique.



« Concours des Maisons fleuries : tournée du jury en juin prochain, sur toute la commune. »



« Retrait du pylône du sémaphore. »

Travaux au sémaphore

Le sémaphore, terminé en 1987, et surnommé «le sphinx» de par son architecture, va bientôt changer de visage.

Il assure la sécurité des usagers de la mer, à l'entrée du Mor Braz c'est-à-dire de la baie comprise entre Quiberon et l'estuaire de la Loire.

En mai prochain, le pylône sera démonté dans sa totalité. Durant ces travaux, le chemin côtier à proximité du site et l'impasse du Castelli seront fermés au public, afin de protéger les promeneurs.

Ce pylône représentait un amer en mer, de jour comme de nuit. Avec sa disparition, les navigateurs devront être vigilants à ce changement de repère côtier.

En revanche, les randonneurs et les amoureux de la pointe du Castelli ne pourront qu'apprécier davantage cet environnement magnifique et sauvage.

Pour rappel, en cas d'urgence en mer vous pouvez contacter le Cross-A ETEL en composant le 196, appel gratuit depuis un téléphone fixe ou un portable.



Travaux du port

Au port de Piriac, les récents travaux de la drague Fort ont permis le dévasage d'une partie du port.

Débutés mi-janvier et conclus fin mars. Propriété du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, la Fort Boyard est une drague automotrice équipée d'une benne preneuse (crapaud) et d'une cuve de 400 m³. Ces caractéristiques lui permettent de prélever les sédiments dans des zones difficiles d'accès et de les évacuer sur un site d'immersion, situé à environ 3km de la pointe du Castelli. Une succession de tests de qualité de l'eau ont été effectués avant, pendant et après le dévasage pour garantir le respect des normes environnementales.

Parallèlement, le port de Piriac est actuellement en cours de certification «Port Propre».

Cette labellisation est le reflet d'une gestion environnementale exemplaire conforme à la réglementation en vigueur. Cela traduit également une volonté affirmée de la part des gestionnaires de prendre des mesures concrètes pour la préservation des milieux aquatiques.

Poursuivons sur les engagements environnementaux.

Touchée par l'érosion côtière, la plage du Closio bénéficiera d'un réapprovisionnement en sable, planifié en partenariat avec la mairie. Cette initiative vise à restaurer et protéger notre littoral. Le sable nécessaire à cette opération proviendra de la plage des Caillonis



« Le port en cours de labellisation Port Propre. »

Parking de la Conserverie

Le parking créé en 2022, à l'intersection de la rue de Grain et de la rue de la Tranchée, se devait de porter un nom pour faciliter son identification.

L'équipe municipale a choisi de l'appeler « Parking de la Conserverie ». Un hommage à l'histoire de Piriac-sur-Mer, puisqu'à cet endroit se trouvait une conserverie, où en 1958 étaient traitées près de 6 tonnes de sardines par jour. En 1971, ces lieux ont accueilli le Centre Technique Municipal qui à son tour a été déplacé dans la Zone du Pladreau, en 2011, pour plus de praticité et moins de nuisance.

Afin de rendre ce nouveau parking plus fonctionnel pour la saison à venir, des travaux ont été programmés par l'équipe municipale.

Des aménagements privilégiant une mise en valeur des lieux et une accessibilité pour tous

- Nivelage et prémarquage au sol de 75 places
- Remplacement du mur du fond, pour une meilleure gestion de l'écoulement des eaux pluviales
- Réalisation de plantations en périphérie et création d'un jardin creux végétalisé en son centre
- Création d'un cheminement piéton vers la rue de Grain, avec escaliers
- Création d'un passage PMR pour un accès au bourg en toute sécurité, via la rue du Clos de Ferline

Dans un second temps, le parking sera équipé de 4 bornes de recharge électrique et d'une toilette publique.

L'accès au parking de la Conserverie se doit d'être optimisé.

Prenant en compte le flux de véhicules pouvant patienter au niveau de la borne, située rue de Grain, le carrefour sera aménagé.



« La conserverie de Grain vers 1930. En 1971 elle sera remplacée par les ateliers municipaux. Rasés en 2022, ceux-ci ont laissé place à un parking en entrée de bourg. »





« 6 raisons de réviser le PLU

1. Un PLU ancien et obsolète
2. La prégnance des enjeux climatiques et environnementaux
3. Une pression foncière accrue
4. Convergence des partenaires sur la nécessité de faire la révision
5. Des orientations à définir en fonction des projets politiques
6. L'attente des particuliers



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du PLU va être lancée.

L'équipe municipale en place souhaite pouvoir se doter d'un Plan Local d'Urbanisme en travaillant une nouvelle feuille de route qui soit le reflet de son projet politique et qui embrasse l'ensemble des enjeux du territoire.

En effet, le PLU date de 2013, modifié en 2016, il est ancien et obsolète. Les enjeux climatiques et environnementaux doivent être pris en compte dans la façon de construire à Piriac-sur-Mer dans un contexte de pression foncière accrue. Les nouvelles contraintes des lois (ZAN, PEAN, Loi climat et résilience...), l'évolution des connaissances en matière d'hydrographie et le comportement du trait de côte face aux aléas climatiques doivent être considérés pour l'élaboration du futur PLU qui conduira sans doute les orientations d'un PLU ultérieur.

Ces réflexions prendront du temps et s'inscriront dans un calendrier similaire à celui du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Cap Atlantique La Baule-Guérande agglo, actuellement en cours de révision. Consciente des enjeux, Emmanuelle Dacheux a pris part au groupe restreint du SCOT, qui définira les grandes lignes applicables sur tout son territoire, dont fait partie Piriac-sur-Mer.

Pour lancer cette révision, l'équipe municipale va mettre en place une concertation et souhaite organiser des rencontres de quartier afin de co-construire le nouveau PLU au regard des attentes des piriacais, tout en les sensibilisant aux contraintes réglementaires auxquelles ils seront confrontés. La commune fera appel au service ingénierie de CAP Atlantique pour l'accompagner dans cette mission.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour toute question concernant vos projets de construction, quels qu'ils soient et reste à votre écoute concernant cette nouvelle révision du Plu.

Une implication politique pour défendre les enjeux locaux

Consciente des enjeux, Emmanuelle Dacheux, Maire de la Commune, a pris part au groupe pilote du SCoT, créé par Cap Atlantique La Baule-Guérande agglo, qui définira les grandes lignes applicables sur tout son territoire, dont fait partie Piriac-sur-Mer.

Mais qu'est-ce qu'un SCoT ? C'est un document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créé par la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) en décembre 2000. Il incarne la réflexion stratégique dont les PLU déclinent les moyens stratégiques locaux et opérationnels.



Label Petite Cité de Caractère

L'équipe municipale a rencontré M. Jean-Pierre Legrand, Vice-Président de l'association et l'équipe rattachée aux Pays de la Loire, en vue du prochain audit, permettant le maintien du label.

Très attachés à cette qualification, valorisante pour la commune, les élus ont présenté leurs projets pour redonner de l'éclat au patrimoine architectural et historique de Piriac-sur-Mer. Une mise en valeur à laquelle les représentants du label ont été sensibles et ont accordé de repousser l'audit à 2025 afin qu'élus et agents puissent concrétiser leur projet d'embellissement.

Vue commune Enfance - Jeunesse

Projet d'aide aux devoirs

L'équipe municipale souhaite venir en soutien aux enfants et à leurs parents, en proposant une aide aux devoirs.

Cet accompagnement serait proposé durant l'accueil périscolaire du soir, permettant ainsi aux enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons avant de rentrer chez eux.

Gratuit et sur réservation via l'Espace Famille, ce soutien serait proposé aux enfants, scolarisés du CP au CM2, des deux écoles de la commune. Les séances seraient encadrées par des bénévoles et auraient lieu certains soirs, après le temps du goûter.

Une consultation à destination des familles a été envoyée afin d'identifier les besoins et de réfléchir à l'organisation de cet accompagnement au sein du Pôle Enfance Jeunesse.



« Projet d'aide aux devoirs, communiquez vos besoins auprès du Pôle Enfance Jeunesse. »

Charte d'accueil des enfants en situation de handicap

En 2023, le Pôle Enfance Jeunesse a adhéré à la charte départementale d'accueil des enfants en situation de handicap. Cette adhésion va notamment permettre aux agents de poursuivre leur réflexion sur l'accueil de tous les enfants et leur famille.

Dans ce cadre, l'ensemble des équipes a été formé avec l'ARIFTS sur l'accueil des enfants en situation de handicap et deux agents ont été formés à la pédagogie Snoezelen. Cette démarche continuera en 2024 avec notamment le soutien de l'association Handisup.



« Pédagogie Snoezelen. »

Actions parentalités

Dans le cadre des 1000 premiers jours de l'enfant soutenus par l'ARS, le Pôle Enfance Jeunesse poursuit sa démarche « Soutenir les compétences parentales ». La bibliothèque parentale est nourrie régulièrement de nouveaux ouvrages (au PEJ).

Des actions sont programmées toute l'année :

- **Samedi 6 avril** : Ludospace
- **Mardi 14 mai** : Initiation aux gestes de premiers secours, spéciale enfants et nourrissons
- **Samedi 1er juin** : Médiation animale



« Actions parentalité. »

Projet Educatif de Territoire (PEdT)

Dans le cadre du PEdT, l'équipe municipale et les professionnels de l'enfance ont souhaité réaliser un projet intergénérationnel mettant en avant l'histoire, la culture et l'environnement de la commune. En partenariat avec l'association «La tête la première» un parcours sonore a été enregistré en lien avec le Pôle Enfance Jeunesse, les écoles, la résidence Louis Cubaynes.

Partez à la découverte de Piriac-Sur-Mer en musique, en suivant «Ma cité au bord de l'océan » sur l'application gratuite Baludik, à compter du 13 avril 2024.

Inauguration du parcours, le samedi 13 Avril, à 10h45, Place du Lehn.



« Découvrir Piriac, avec les voix et les chants des enfants et des aînés. »

Vie commune

Vie scolaire



« Carnaval des enfants de l'école des CAP-Horniers : chansons pour les résidents de Louis Cubaynes. »



« Enfants nés en 2021, les inscriptions scolaires 2024-2025 sont ouvertes, depuis janvier dernier. »

Inscriptions scolaires

Munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile, prenez contact avec :

- **Ecole Publique Les Cap-Horniers**
Mme SOUVIGNE, Pôle Enfance Jeunesse (3 rue de Grenouillet) : 02.40.23.43.45 - pej.mairie@piriac-sur-mer.fr
Après cette formalité, vous pourrez rencontrer Mme Rincé, Directrice de l'établissement.
- **École privée Notre-Dame du Rosaire**
Directrice : Mme JAN Magali au 02 40 23 51 46.

Ecole des Cap-Horniers

Tempête sur les Cap-Horniers !

Le nouveau spectacle musical de l'école des Cap-Horniers s'est déroulé le 2 février dernier. Grâce à l'intervention d'une professeure de musique du Conservatoire Intercommunal de Cap Atlantique La Baule Guérande aggro, les enfants ont chanté et joué la vie sur un cap-hornier.

Ce projet a aussi permis l'enregistrement de capsules sonores originales qui seront bientôt accessibles aux visiteurs piriacaï, avec l'application Baludik, à compter du 13 avril prochain.

La biodiversité est à nouveau mise à l'honneur cette année. Les enfants réfléchissent et mettent en œuvre des projets pédagogiques autour de ce thème avec l'aide de la municipalité, d'associations et des parents.

La fête de l'école aura lieu le **samedi 22 juin** toute la journée, dans la cour de l'école. Ne manquez pas le spectacle de fin d'année des enfants à partir de 11h.

La campagne d'inscription est ouverte pour la rentrée 2024, n'hésitez pas à venir visiter l'école.



Ecole Notre-Dame du Rosaire

L'école Notre Dame du Rosaire met les projecteurs sur l'Olympisme cette année. C'est l'occasion de mettre en lumière les valeurs et les différentes pratiques sportives. Un partenariat avec l'école Sainte-Marie de l'Océan de La Turballe permet tout au long de l'année de partager ces valeurs et de mettre en pratique différents challenges. La passation de la flamme olympique a eu lieu le 9 janvier dernier sur la plage de Lérat où les deux écoles sont venues à pied à la rencontre l'une de l'autre.

De plus, la semaine avant chaque vacances scolaires, une rencontre sportive sur un thème différent a lieu. Le jeudi 22 février, le rendez-vous portait sur le thème « Tout ce qui vole ». Ce fût l'occasion de fabriquer des boomerangs, des cerfs-volants, avions supersoniques, de pratiquer le frisbee golf, le Quidditch, les vortex ou le jeu du parachute collectif.

Le 24 mai 2024 aura lieu la journée sportive départementale où tous les établissements du 1^{er} et 2nd degré seront dans les starting blocks. Les enfants du cycle 1 seront accueillis au lycée Kerguennec, les enfants du cycle 2 iront au stade de la Baule et les cycles 3 se dirigeront à Guérande, pour vivre une journée inoubliable à l'image des Jeux Olympiques.

Le samedi 23 mars, l'école a organisé un marché de Printemps avec un défilé costumé dans la matinée.

Quelques dates à retenir :

Du 27 mai au 1^{er} juin 2024, les élèves de CM1/CM2 partiront en classe découverte en Auvergne.

Samedi 13 avril : Fête du projet.

Samedi 28 juin : repas spectacle à l'espace kerdinio.

Une complémentaire santé mutualisée pour tous

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), intermédiaire de l'association « Ma Commune, ma Santé », propose aux piriacais sans couverture obligatoire une solution mutualisée de mutuelle santé, comprenant de nombreux avantages...

Vous ne possédez pas de mutuelle obligatoire ? Cette solution est ouverte aux administrés sans distinction sociale, aux intérimaires, fonctionnaires, travailleurs indépendants et aux personnes âgées.

Des avantages pour les piriacais

- Conditions tarifaires
- Des contrats éligibles à la loi Madelin
- Des prestations différenciées pour chaque personne

Comment faire ?

Des permanences mensuelles sont organisées au sein de la mairie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02.40.23.69.06 afin de réaliser un chiffrage selon la couverture souhaitée.

Opération « Toutes Pompes Dehors »

Du 22 mars au 4 avril, une grande collecte de chaussures usagées, mais portables, est organisée dans tout le Grand Ouest, permettant à l'AOPA de financer une semaine de vacances pour les enfants de l'association, soignés pour un cancer aux CHU de Nantes et d'Angers.

Points de collecte : accueil de la mairie et école des Cap-Horniers.

Infos partenaire

L'Association des Accidentés de la Vie : FNATH

Au-delà de la défense collective, la FNATH accompagne, depuis près de 100 ans, les personnes accidentées de la vie et leurs familles dans leurs démarches juridiques et administratives. Elle intervient pour faciliter leur accès au droit dans le domaine des accidents du travail (chutes, burn-out...), des maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques, amiante, cancers...), des accidents de trajet, mais aussi de toute maladie et handicap. Sur le terrain, nos juristes reçoivent, accompagnent dans les démarches de reconnaissance et d'indemnisation, et peuvent même assister nos adhérents devant certains tribunaux.

Accident ?
Handicap ?
Maladie ?

La FNATH
vous accompagne
pour faire valoir
vos droits !

PERMANENCES

SAVENAY
2^e lundi du mois
Complexe polyvalent - 13h30 - 14h30

SAINT-NAZAIRE
3^e lundi du mois
Agora 1901 - 14h - 16h30

FNATH Morbihan · Finistère · Loire-Atlantique
Section Estuaire Retz et Sillon
saintnazaire.savenay@fnath5629.org · 02 40 69 84 71

www.fnath.org

Retour sur les ateliers numériques

Dans un monde où la dématérialisation des prestations sociales, administratives et économiques s'accroît, il paraissait vital pour Floriane Bignon, Vice-Présidente du CCAS et pour les membres du Conseil d'administration de reconduire des initiations ou des perfectionnements aux seniors, afin qu'ils puissent évoluer avec les nouvelles technologies.

La session d'ateliers qui s'est tenue a remporté un franc succès.

Tous les lundis de 10h à 12h, du 15 janvier au 8 avril, c'est un petit groupe de 8 personnes qui a pu bénéficier de la formation dispensée par l'ASEPT (Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires des Pays de la Loire).

Le programme était simple ! Répondre à leurs besoins.

C'est ainsi qu'ils ont appris à savoir utiliser une messagerie électronique et découvrir les réseaux sociaux, à savoir télécharger et utiliser des applications, gérer ses droits en ligne (espace santé, retraite, services publics...), à accéder aux actualités, à naviguer sur le site de sa commune ou des associations locales ou bien encore à s'inscrire en ligne à des actions de proximité.

Malheureusement, la demande était plus importante que le nombre de places proposées.

Fort de ce constat, les piriacais de +60 ans, intéressés par cette formation, sont invités à se pré-inscrire, dès à présent, auprès du CCAS, au 02 40 23 69 06.

Lorsqu'un nouveau groupe sera formé, le CCAS prendra contact avec l'ASEPT afin d'établir de nouveaux créneaux.

Les personnes pré-inscrites seront alors contactées pour confirmer leurs disponibilités. Une participation forfaitaire de 10€ sera à régler, le CCAS prenant en charge le coût de formation.

Passer sa vieillesse dans la sécurité et le confort

Entraide et Solidarité : maîtres mots de l'Association

L'objet n°1 de l'association Horizon des Ans (HACPB) répond au souci de tous à un moment donné : « rester le plus longtemps chez soi ». C'est possible... jusqu'à un certain point, ne pas tomber dans l'extrême en restant isolé, sans pouvoir se déplacer, sans voir personne excepté sur les images qui défilent sur l'écran de télévision allumé du matin au soir !

C'est bien l'objet d'HACPB, chaque fois que c'est possible.

Le Service de Mobilité Solidaire, mis en place en septembre 2018, a assuré, en 2023, 450 accompagnements de personnes pour lesquelles les services existants ne répondaient pas à leurs besoins essentiels en matière de santé (75%), d'alimentation (17 %) ou de relations sociales (4%). Près de 2 accompagnements par jour ont ainsi été assurés !

Soyons solidaires, nous aurons peut-être tous besoin de ce service un jour ou l'autre, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, plus nous serons nombreux moins lourde sera la charge pour les bénévoles.

Rester seul chez-soi : Oui, mais il y a des situations qui imposent parfois des changements, la maison est trop grande, elle est trop loin du bourg, je me fatigue pour marcher plusieurs kilomètres. Des offres de service existent, soutenues souvent par les pouvoirs publics. C'est une chance pour Piriac et les communes voisines, l'association Horizon des Ans a l'autorisation du département de Loire-Atlantique pour ouvrir une Résidence Autonomie avec des logements de type T1, TBis, voir T2, qui permettront d'avoir une vie sécurisée avec des services à la demande, à proximité du centre-bourg. Nous ne pouvons pas perdre cette opportunité, avec la municipalité de Piriac, un travail est mené pour construire cette résidence à l'emplacement le mieux adapté.

Et parfois vient un jour où la dépendance devient plus importante, rester chez soi isolé devient impossible. La Résidence Louis Cubaynes ouverte en 1984 sous forme d'un foyer-logement a évolué pour répondre à ces nouvelles situations et permettre de continuer à vivre dans la sécurité et le confort. Les besoins ont changé, le contexte n'est plus le même, la Résidence Louis Cubaynes doit prendre en compte ces changements et va subir des transformations importantes pour poursuivre sa mission d'accompagnement pour tous. Le chantier est à l'étude, des travaux d'isolation thermique et des réaménagements intérieurs seront étalés sur 2025 et 2026. Avec toujours le même souci, accueillir nos aînés dans les meilleures conditions possibles et au moindre coût pour les résidents.

L'association HACPB est reconnue d'intérêt général, elle peut accepter les dons déductibles des déclarations fiscales, selon la réglementation en vigueur du Code Général des Impôts.

Contact : horizondesans@gmail.com



“ 450 accompagnements en 2023 ”



“ Résidence Louis Cubaynes : pour s'adapter aux nouveaux besoins et nouveaux contextes, des travaux de mise aux normes climatiques et de réaménagements intérieurs, en intégration aux projets municipaux seront prochainement engagés. ”



“ Atelier bricolage avec les résidents ”

A noter :

Vide greniers.

Inscriptions jusqu'au 29 avril par mail à animation@hacpb.fr (10€ les 3 mètres).

Dimanche 12 mai de 9h à 19h. Place Vigniou Boul. Organisé par la Résidence Louis Cubaynes.

Elaboration de la politique culturelle de la commune

Dans le bulletin municipal Vie Commune de décembre 2023, la Majorité municipale a émis le souhait de doter la commune de Piriac-sur-Mer d'un projet culturel.

Les élus souhaitent en effet formaliser leur politique culturelle par un outil de cadrage et de référence, envisagé comme une feuille de route regroupant les orientations qu'ils souhaitent développer et mettre en œuvre en matière culturelle. Ce document – qui sera intitulé « Schéma de développement culturel » afin de ne pas créer de confusion avec le Projet Culturel de Territoire (PCT), en cours de réalisation par Cap Atlantique – devra également, dans la mesure du possible, traduire les priorités culturelles de l'ensemble des citoyens constituant la commune.

La politique culturelle à l'échelle d'une commune couvre de nombreux domaines tels que la préservation et la valorisation du patrimoine, le soutien aux créations artistiques locales, l'organisation d'événements de type salons ou festivals, le développement de la lecture publique ou encore l'éducation artistique et culturelle.

Les élus souhaitent se donner du temps pour la co-construire avec tous les acteurs du territoire, impliqués de près ou de loin dans la dynamique culturelle de la commune. Cette démarche a été soumise au vote du Conseil municipal du 20 février et les modalités de mise en œuvre seront définies à la prochaine Commission Culture et Vie associative.

Ce développement culturel sera pour tous et l'affaire de tous !



Déménagement de la bibliothèque

Avec l'abandon du projet de médiathèque et la nécessité de redonner la salle Méniscoul aux associations, il convenait de trouver de nouveaux locaux pour la bibliothèque. À l'issue d'une réflexion menée avec la responsable et les bénévoles de la bibliothèque, avec également les services techniques de la commune, les élus ont décidé son transfert dans l'ancienne Maison du Patrimoine. Une autre réflexion est en cours sur l'avenir des collections de la Maison du Patrimoine, leur conservation et leur valorisation.

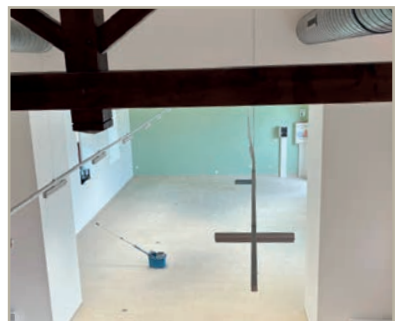
La future bibliothèque a été repensée pour offrir de nouveaux espaces et services afin d'en faire un lieu de rencontre et de détente, en complément de sa vocation culturelle. Du mobilier va être acheté, qui permettra de s'installer confortablement pour lire, travailler (avec une connexion Wi-Fi) ou encore jouer dans la section jeunesse, avec un aménagement ludothèque, géré par le Pôle Enfance Jeunesse. L'été, la bibliothèque s'étendra à l'extérieur à l'ombre du platane.

Enfin, le renforcement de certaines collections de livres est prévu, notamment les mangas pour la jeunesse et les documentaires sur le milieu marin.

Quand tout sera prêt, courant mai, un appel à la population sera lancé pour assister l'équipe de la bibliothèque dans le déménagement. À l'aide d'une chaîne humaine festive et collaborative, les livres traverseront la place Vignioboul vers leur nouvelle destination !



« Une richesse culturelle à valoriser avec ses artistes, ses associations et son histoire, pour le plaisir de tous. »



« Les anciens locaux de la Maison du Patrimoine font peau neuve pour accueillir la bibliothèque. »

Animations culturelles



« Les escapades piriacaïses, un nouveau rendez-vous culturel, permettant d'associer le patrimoine de Piriac-sur-Mer aux traditions les plus lointaines. »

Les Escapades piriacaïses : la Dolce Vita

Parmi ses différents projets, l'équipe municipale souhaite développer la culture sous tous ses aspects en y associant les acteurs locaux qui participent déjà à animer la commune toute l'année.

Un premier projet émerge aujourd'hui, celui de créer un rendez-vous régulier : « Les escapades piriacaïses ».

Un événement incitant à l'aventure et à la découverte, avec pour fil conducteur la mise à l'honneur d'un pays et de sa richesse culturelle, ses traditions folkloriques, culinaires ou encore son histoire. Un événement durant lequel le service des Festivités et le service Culturel proposeront un programme d'animations auquel les associations et les commerçants auront l'opportunité de s'associer (activités, décorations de vitrines, plats ou boissons sur le thème retenu, ...).

Ainsi, **du samedi 8 au dimanche 16 juin 2024**, Piriac-sur-Mer se mettra aux couleurs de l'Italie et proposera, pour sa première édition, une ambiance « Dolce Vita » à la piriacaïse.

Le programme est en cours d'élaboration, n'hésitez pas à vous y associer ou à vous informer.



La bibliothèque vous propose ...

Conférences à la bibliothèque

Gratuit – Entrée libre dans la limite des places disponibles

Pour la deuxième année consécutive, les Phares de l'art et sa conférencière Michèle nous invitent à approfondir un sujet de l'histoire de l'art. Le cycle commencé en février porte cette fois sur les arts de vivre que sont l'Art Nouveau, l'Art Déco et le Bauhaus. Faisant la part belle aux arts décoratifs, ces trois mouvements se succèdent et se chevauchent de la fin du XIXe siècle aux années 30. Le cycle a pour ambition de nous aider à appréhender leurs différences et leurs liens.

- **Mardi 12 mars à 18h30** : Aux sources de l'Art Nouveau
- **Jeudi 11 avril à 18h30** : La réaction de l'Art déco
- **Jeudi 16 mai à 18h30** : Entre Art Nouveau et Art déco, le Bauhaus

Café lecture

Vous aimez lire ? Vous avez envie de partager les lectures que vous aimez et d'en découvrir de nouvelles ? La bibliothèque vous donne rendez-vous une fois par mois pour échanger de bonnes idées autour d'une boisson chaude. Venez avec vos livres ou choisissez-les dans nos collections !

- **Vendredi 15 mars à 14h**
- **Vendredi 12 avril à 14h**
- **Vendredi 17 mai à 14h**
- **Vendredi 14 juin à 14h**

Ciné plein air : Le Plein de Super

Samedi 29 juin à partir de 21h30, place du Marché

Le Plein de Super, festival itinérant dédié au court-métrage, revient à Piriac-sur-Mer ! Au cœur du village, un bus s'installe, déploie son écran et fait vivre la magie du cinéma aux petits et grands. Et comme l'an dernier, les jeunes piriacaïses vous préparent une surprise en première partie... Gratuit – tous publics.



Et si votre maison devenait un lieu de tournage ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Office de tourisme intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande est accompagné par le Bureau d'accueil des tournages de la région Pays de la Loire pour faire émerger le territoire comme terre d'accueil des tournages.

À ce titre, il recherche des décors à référencer pour de futurs tournages !

Louer sa maison, son appartement, son établissement ou sa propriété pour les besoins d'un tournage est une expérience unique. Souvent grisant et valorisant pour les propriétaires qui se prêtent au jeu, c'est également un moyen original de découvrir les coulisses et l'envers du décor du monde du cinéma.

La base de données des lieux de tournages de Film France est un outil unique en France, qui permet à un réalisateur et à son équipe de chercher un décor dans l'optique d'un tournage. C'est un service gratuit. Si vous souhaitez mettre en ligne un lieu dont vous êtes propriétaire, c'est ici : <https://locations.filmfrance.net>.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre référente sur le territoire : Coralie Cotty, Chargée de développement des accueils de tournages (coralie.cotty@labaule-guerande.com).



« Avis de recherche : lieux de tournage. »

Horaires du 6 avril au 1^{er} juillet

L'office est ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Week-ends de Pâques, Pentecôte et jours fériés de 10h à 13h.

Contact : 02 40 24 34 44

Réservez vos activités à l'Office de tourisme

Suivez le guide ! Si vous avez envie de découvrir le territoire, n'hésitez pas à participer à l'une des nombreuses visites guidées proposées par les guides conférenciers de l'Office de tourisme de La Baule-Presqu'île de Guérande. Au programme, des découvertes pour toute la famille sur La Baule, Le Pouliguen, Guérande, Piriac-sur-Mer, Saint-Lyphard (clocher) et au village de Kerhinet !

Nouveauté cette année : des visites dégustation vous attendent sur La Baule, Guérande et Kerhinet autour de nos bons produits du terroir. Un beau programme vous attend dans notre brochure «Suivez le guide», disponible en office de tourisme et également en téléchargement sur notre site internet labaule-guerande.com.

Des tarifs préférentiels sont accordés, pour les visiteurs d'un jour comme pour les habitants et résidents secondaires, pour de nombreuses activités sur le territoire.

Au programme : parcs animaliers, musées, visites dans les marais salants ou sur le marais de Brière et bien d'autres offres, activités et visites à retrouver dès maintenant à l'Office de tourisme à Piriac-sur-Mer, par téléphone au 02 40 24 34 44 ou bien sur labaule-guerande.com.

La saison des pique-niques est ouverte ! Découvrez les Kits Bini ! 100% Made in France et biosourcés, les kits Bini vous permettront de déguster tous vos plats préférés lorsque vous n'êtes pas chez vous. En pique-nique ou au bureau, ils peuvent vous accompagner partout ! Ils sont légers, solides et passent au lave-vaisselle. Ces kits logotés à l'effigie de Piriac-sur-Mer sont composés d'une fourchette qui pique ! d'un couteau qui coupe ! d'une cuillère généreuse et d'une paire de baguettes pour les plus audacieux ! Alors, prêts ? Régalez-vous !



« Découvrez les Kits Bini. »

Cercle Nautique de Piriac

Naviguez ce printemps avec le CNP !

La section **régate** vous propose de participer aux journées d'entraînement sur des « voiliers habitables », **le 7 et 28 avril, le 11 mai et le 2 juin**

- **Le 11 mai**, journée particulière. Nous organiserons sur le plan d'eau de Piriac, avec la Société des Régate de La Turballe et la participation du Magasin Super U de La Turballe, le 20^{ème} Trophée SNSM, régata de voiliers habitables, en soutien à nos amis sauveteurs. Tous les droits d'inscription seront reversés à la station SNSM.

La section **plaisance** vous invite:

- **Du 4 au 9 mai**, pour une balade nautique en voiliers et en escadre. Convivialité obligatoire.
- **Les 15 et 16 juin**, de participer à la «41^{ème} Croisière de Pen Bron » événement qui emmène sur l'eau de La Turballe à Arzal, grâce aux bateaux bénévoles, plus de 100 personnes à mobilité réduite. Le CNP, partenaire, sera présent avec ses vedettes, pour apporter une aide à la sécurité des participants.

La section **pêche à partir du 18 juin**, proposera des « sorties pêche » sur une journée.

Plus d'infos sur le site du CNPiriac : <http://cnpiriac44.wstudio.website/>



“Le Cercle nautique de Piriac” (CNP), la passion de la mer.



CPIE Loire Océane

L'association a pour volonté de contribuer au développement durable du territoire. Son rôle est de participer à l'évolution des comportements et des pratiques dans une société en mutation, pour apporter une contribution effective au développement durable du territoire en proposant une approche globale et transversale. Cette démarche est complétée par des initiatives contribuant à la gestion de l'espace et à la valorisation des patrimoines.

Partenaire de la commune de Piriac-sur-Mer, elle organise régulièrement des sorties pédagogiques et informatives.

Pointe de la croix – Brambell : Des landes à la mer

Mercredi 12 juin à 14h00

Prêtez l'oreille au fracas des vagues sculptant la falaise, ressentez les embruns salés, observez la végétation unique des milieux traversés... Venez découvrir les trésors de la biodiversité côtière qui s'épanouissent le long du sentier côtier.

Public familial – Sortie pédestre - 2h - Gratuit

Informations et réservation : CPIE Loire Océane

<http://www.cpie-loireoceane.com/events/>

Financeurs : Comité Départemental de la Loire-Atlantique



“Sortie Pointe de la croix, le 12 juin.”

Jardin plaisirs

L'Association « Jardin-Plaisirs » a pour but de promouvoir et de développer le jardinage amateur et naturel, de favoriser les échanges lors de nos ateliers : de semis, de taille, de greffe, de permaculture, de boutures, de visites de jardin, d'entretien du verger de Piriac.

Complété par un **atelier mensuel d'art floral** et de diffusion trimestrielle de son petit journal « le lombric gourmand ».

Nous serons présents le **5 mai au troc de plantes de Saint-Molf**, ainsi qu'aux forums d'associations de Piriac, Mesquer et Saint-Molf, et aux animations de la semaine bleue, du téléthon et du fleurissement des tables du repas des aînés.

FLORALIES 2024 : pour adhérent ou non-adhérent, le **23 mai**, pour 32€ (transport et entrée), inscrivez-vous auprès de Francoise Teinturier au 07 81 57 50 90.



Les alguistes du Castelli

Le monde des algues est très varié et mystérieux ... Entre les vertes, rouges et brunes, venez découvrir les comestibles et les autres Comme tout légume, celui-ci - mais de mer - a une saisonnalité bien marquée. Quelques conseils de cuisine vous seront donnés au cours de cette sortie réservée à des personnes de bonne mobilité .

Sortie coquillage

Petite et grande histoire des coquillages au travers des siècles et leur identification sont au programme de cette sortie.

Nous vous ferons découvrir le gastéropode peintre, le bivalve qui servait à confectionner des vêtements ou celui avec lequel on fabriquait des boutons ... Sans oublier bien sûr ceux que vous trouverez dans votre assiette ou en parure de bijou.

Sorties d'avril à juin 2024.

Lundi 8 avril « découverte des algues comestibles de l'océan , avec dégustation et recettes de cuisine » à 11h 00

Mardi 9 avril « histoire, découverte et identification des principales espèces de coquillages de nos côtes » à 11h30

Mercredi 8 mai « découverte des algues comestibles de l'océan avec dégustation et recettes de cuisine » à 11h15

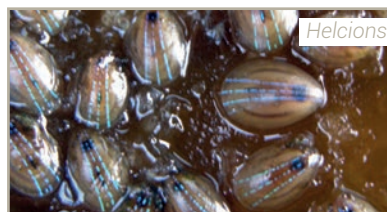
Jeudi 9 mai « découverte des algues comestibles de l'océan avec dégustation et recettes de cuisine » à 11h45

Vendredi 10 mai « histoire, découverte et identification des principales espèces de coquillages de nos côtes » à 12h30

Jeudi 6 juin « découverte des algues comestibles de l'océan avec dégustation et conseils de cuisine » à 11h00

Dimanche 23 juin « histoire, découverte et identification des principales espèces de coquillages de nos côtes » à 12h00

Toutes les sorties : RV parking du Castelli (près du sémaphore) Piriac.
Inscriptions et paiement : Office de tourisme de Piriac 02 40 24 34 44. Tarif : 6 € par personne . Payant à partir de 8 ans. Réservé à des personnes de bonne mobilité. Nous nous adapterons aux conditions météorologiques ... Annulation des visites en cas de pluie intense.



L'actu des assos



Piriac loisirs

Le carnaval de la résidence L. Cubaynes s'est invité à la séance de yoga sur chaise de notre association.

Ambiance assurée entre les résidents et les adhérents.

Nous organisons, comme chaque année, des **Portes ouvertes sur nos cours, le mardi 11 et le mercredi 12 juin.**

À découvrir ou redécouvrir !



Les Résidents piriacais



Notre association voudrait contribuer au développement d'un cadre de vie harmonieux pour tous les piriacais ; se positionner comme un interlocuteur de référence, pour nourrir la décision publique ; élaborer des propositions et les porter auprès des institutions concernées ; favoriser la participation de tous à la vie locale, encourager des temps de rencontre ; cette association apolitique et non-confessionnelle, est ouverte à tous. Une lettre de contact permet de suivre nos projets.

100 personnes ont déjà rejoint les Résidents piriacais depuis sa création en août 2023. **Contact** : lrp44420@gmail.com



Nautisme en Pays Blanc (NPB)

Section sportive :

NPB a lancé le début de sa saison 2024 avec la section sportive le Samedi 16 mars dernier. Les adhérents se retrouvent à Piriac-sur-Mer les mercredis et samedis.

Stages de voile :

NPB proposera des stages de voile à Pâques en Catamaran et Optimist et ouvrira les inscriptions pour les stages d'été début Avril.

Pour tout renseignement, contacter NPB par téléphone au 02.40.23.53.84 ou par courriel : nautismeenpaysblanc@gmail.com



Terre et Mer. Pour l'avenir du vivant !

Découvrez et améliorez les circuits vélo

L'association « Terre et mer. Pour l'avenir du vivant ! » vous propose le **3^{ème} dimanche après-midi de chaque mois** un circuit à découvrir à vélo sur Piriac, La Turballe et Mesquer.

Militante pour le déplacement à vélo au quotidien et lors de balades familiales, l'association établit chaque mois un bilan de sa sortie mensuelle, adressé aux différentes collectivités territoriales, pour développer et améliorer les mobilités douces.

Gratuit et sans inscription: terreetmer44420.wixsite.com/my-site



Services municipaux	
Mairie	02 40 23 50 19 • 3, rue du Calvaire – BP 23 – 44420 Piriac-sur-Mer Accueil public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h. Mail : mairie@piriac-sur-mer.fr • Site : piriac-sur-mer.fr • Facebook : @villedepiriac
Services techniques et Urbanisme	02 40 23 50 19 • Accueil public sur rendez-vous par téléphone ou par mail : urbanisme@piriac-sur-mer.fr ou servicestechniques@piriac-sur-mer.fr
Pôle Enfance Jeunesse L'Équipâges	02 40 23 43 45 • place Paul Vince. Mail : pej.mairie@piriac-sur-mer.fr Accueil secrétariat : inscription école, accueil de loisirs, périscolaires, restaurant municipal, multi-accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 13h30 à 17h30. Accès portail famille : sur demande préalable au secrétariat pour enregistrement de votre foyer. Site : http://www.piriac-sur-mer.fr/demarches-administratives-et-tarifs
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	02 40 23 69 06 • social@piriac-sur-mer.fr. Accueil public : uniquement sur rendez-vous (fermeture le mercredi). Aides, informations, conseils : demande de logement social, bien vieillir (portage des repas, maintien à domicile, transports, téléassistance), recherche emploi...
Police Municipale	02 40 23 38 40 • 16 avenue de l'Océan - Accueil public : du lundi au samedi de 11h à 12h. En cas d'absence pour intervention, vos appels leur seront transférés.
Numéros pratiques	
Bibliothèque	02 40 60 35 91 • 9, rue du Port et à compter de début mai : place Vignioboul
Collecte des déchets	02 51 76 96 16 • Site : cap-atlantique.fr
Déchetterie	02 40 23 60 09 • Rue de l'Arche Chaussin, direction Mesquer
Office de Tourisme	02 40 24 34 44 • 7, rue des Cap-Horniers - Mail : contact@labaule-guerande.com
Refuge pour animaux Kerdino	02 40 53 08 21 • Route de Mesquer à Guérande
Sécurité	
Numéros d'urgence	Pompiers : 18 - Police secours : 17 - Samu : 15 - Général : 112
Gendarmerie de Guérande	02 40 24 90 42 • 2, rue Roger Camaret
Santé en Presqu'île	
Urgence Santé : 15	112 : Urgences avec traductions internationales
C.A.P.S. (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)	Faites le 15 avant de vous rendre à l'Hôpital, av. Pierre de la Bouxière - Guérande (ouvert le soir de 20h à 22h30, le samedi de 16h à 22h, le dimanche de 9h à 13h et de 16h à 22h)
Santé à Piriac-sur-Mer	
Cabinet dentaire	02 40 23 53 82 • Maison Médicale - ZA du Pladreau • Dr Huisman • Dr Moreau
Cabinet d'infirmières	02 40 23 62 40 / 06 88 42 86 42 • 18, avenue de l'océan • Fortier Vanello - Leroux - Le Berre
Masseur-Kinésithérapeute	02 40 23 57 50 • Maison Médicale - ZA du Pladreau • Rumin Yannig • Ouairy Francis
Ostéopathe	06 37 49 60 46 • 7 rue Alphonse Daudet • Cuisinier Adrien
Pédicure - Podologue	02 40 62 83 87 • Maison Médicale - ZA du Pladreau • Prost-Boissin Sandrine
Pharmacie Illegems-Scotto	02 40 23 50 34 • 2, Rue du Calvaire
Pharmacie de garde	3237
Sophrologue	06 87 71 59 71 • 21 avenue de l'Océan • Pagliai Diane
Sophrologue	06 98 44 61 89 • Maison Médicale - ZA du Pladreau • Chaumette Emeline



L'AGGLO VOUS OFFRE
du **COMPOST** [GRATUIT]



Concours de palet

Samedi 6 avril de 11h à 19h

Espace Kerdinio, salle Suroit.
Inscription et renseignements au
06.88.70.15.10.
Organisé par le club de Judo Piriacais

Distribution de compost végétal

Vendredi 19 et samedi 20 avril sur les horaires de la déchetterie. Organisée par Cap Atlantique.

Vide greniers

Dimanche 21 avril de 9h à 19h - Parking rue de la Tranchée. Inscription et renseignements au 02.40.24.34.44 ou moulinpiriac44@orange.fr Organisé par le Moulin Bouteiller.

Stage de théâtre, enfants de 6 à 16 ans

Lundi 22 au 26 avril 9h30-12h 14h30-17h - Espace kerdinio, salle Dumet. Inscription et renseignements : challebout@gmail.com Organisé par Rothress Comédie.

Don de plantes aux piriacais

Samedi 27 avril de 10h à 12h.

Centre Technique Municipal.
Organisé par la Mairie.

Spectacle enfants « Têtes à flaques » Par la Cie Hippo Tam Tam

Mardi 30 avril à 15h30 - Espace Kerdinio. Organisé par le CAC.

Nocturne des bouquinistes

Vendredi 10 mai de 17h30 à 23h
Place Paul Vince. Organisé par le CAC.

Vide greniers

Dimanche 12 mai de 9h à 19h
Place Vigniboul. Organisé par la Résidence Louis Cubaynes.

Coin des occaz

Mardi 14 au jeudi 30 mai sur les horaires de la déchetterie.
Organisé par Cap Atlantique.

Concours artistique Couleurs de Bretagne

Dimanche 19 mai de 8h à 18h30.
Inscription sur place dès 8h. Organisé par le CAC avec la participation de la Mairie.

Dolce vita

Du samedi 8 au dimanche 16 juin.

Programme en cours, voir page 22.
Organisé par la Mairie.

Vide grenier et journée activités

Dimanche 9 juin de 9h à 19h.

Place Paul Vince
Information et réservations au
07.71.05.23.68 ou videgrenier.spp@gmail.com
Organisé par l'amicale des pompiers.

Don du sang

Mardi 18 juin de 16h30 à 19h.

Espace Kerdinio, salle Dumet.
Inscription sur : dondesang.efs.sante.fr

Fête de la musique avec DJ Brunbrun

Vendredi 21 juin à partir de 18h.

Place Paul Vince. Restauration sur place par l'amicale du personnel.
Organisée par la Mairie.

Journée internationale de Yoga

Dimanche 23 juin de 10h15 à 14h30.

Espace kerdinio, salle Dumet.
Renseignements au 06.83.03.94.45
Organisée par l'association yoga la roche aux mouettes.

Festival Jazz et Patrimoine

Vendredi 28 juin à 20h30.

Place de l'Eglise. Organisé par la Mairie.

Ciné plein air

Samedi 29 juin à 21h30. Gratuit
Place Paul Vince. « Le Plein de Super », festival itinérant dédié au court-métrage. Au cœur du village, un bus s'installe, déploie son écran et fait vivre la magie du cinéma aux petits et grands. Et comme l'an dernier, les jeunes piriacais vous préparent une surprise en première partie... ».
Organisé par la Mairie.

Marché de l'art et de la peinture

Dimanche 30 juin de 10h à 18h.

Place de l'Eglise. Organisé par le CAC.

Édité par la Mairie de Piriac-sur-Mer, 3 rue du Calvaire, 44420 Piriac-sur-Mer, représentée par sa Maire Mme Emmanuelle DACHEUX
Directeur : Emmanuelle DACHEUX. Comité de rédaction : E. DACHEUX - P. GESLAN.
Rédacteurs : E. DACHEUX, I. LEMONNIER, F. BIGNON, C. GOUDIN, associations locales et partenaires. Crédit Photo : Mairie de Piriac-sur-Mer.
Imprimé le 8 mars 2024, par Adunat (Piriac). « Vie commune » n°2, tiré à 1700 exemplaires. Dépôt légal mars 2024 – ISSN 1279-3442